



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité. En conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous transmets aujourd'hui les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le rapport du vérificateur sur ces états ainsi que les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice de 2009¹.

1. ÉTATS FINANCIERS 2008 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

ACTIFS FINANCIERS	2008	2007
Encaisse	292 210	200 824
Débiteurs	719 402	285 358
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	2 042 830	1 947 487
Propriétés destinées à la revente	21 755	21 755
Autres actifs non financiers	20 593	17 588
TOTAL DE L'ACTIF	3 096 790	2 473 012
PASSIF		
Créiteurs et frais courus	216 091	337 008
Revenus reportés	17 732	17 349
Dettes à long terme	363 597	485 281
AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Surplus (déficit) accumulé	741 990	111 079
Réserves financières et fonds réservés	60 302	42 599
Montants à pourvoir dans le futur	(3 910)	(4 265)
Investissement net dans les ÉALT	1 700 988	1 533 961
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES CONTRIBUABLES	3 096 790	2 473 012

La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de ses activités financières de fonctionnement et d'investissement et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Vérificateur externe : *Dominique Toupin C.A., Amyot et Gélinas SENC, Lachute*

2. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que le maire doit inclure dans son rapport les rémunérations des membres du conseil :

FONCTION	Rémunération annuelle	Allocation annuelle	Total annuel
Maire	14 400.00 \$	7 200.00 \$	21 600.00 \$
Maire (MRC)	2 616.22 \$	1 308.50 \$	3 924.72 \$
Conseillers	4 800.00 \$	2 400.00 \$	7 200.00 \$

3. LISTE DES CONTRATS

Toujours en vertu de l'article 955, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de **2 000 \$** conclus au cours de la période du 15 octobre 2008 au 15 octobre 2009 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse **25 000 \$**. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. En voici donc le résumé :

¹ Le rapport financier complet est disponible sur le site web de la municipalité : www.mille-isles.ca



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

Fournisseur	Nature des travaux	Coût des travaux
Asphalte Desjardins inc.	Travaux Côte St-Joseph	75 676.12 \$
MRC d'Argenteuil	Rôle d'évaluation – Mise à jour du rôle – Équilibrage Équipement informatique et logiciels	157 420.99 \$
David Riddell Excavation	Travaux de nivelage et divers travaux de réfection majeure des chemins	173 460.49 \$
Entreprise Bourget inc.	Traitement de surface sur chemin Hammond et Montée du Pont-Bleu	97 910.03 \$
T & W Seale inc.	Déneigement et travaux d'entretien de chemin	281 729.00 \$
Sûreté du Québec	Protection policière	183 425.00 \$
Daniel Arbour & Associés (DAA)	Plan d'urbanisme Règlements d'urbanisme Assemblée de consultation	24 832.50 \$ 24 832.50 \$ 3 341.10 \$
Élite Ford	Achat camion 6 roues	48 689.76 \$
Équipe Laurence	Ingénieurs-conseils pour travaux de réfection de voirie	26 108.00 \$
Manaction inc.	Services professionnels (direction service incendie)	28 570.79 \$
Régie intermunicipale	Déchets, recyclage et enfouissement (dernière année / fin déc. 2008)	37 005.28 \$
Sel division RCI	Déchets, recyclage et enfouissement	133 012.35 \$

4. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'EXERCICE 2009

Les prévisions pour l'année 2009 laissent croire que les revenus dépasseront légèrement ceux budgétés. Quant aux dépenses, celles-ci ne devraient pas dépasser les prévisions budgétaires. Il est certain qu'actuellement la santé financière de la municipalité est très bonne et continue de s'améliorer.

Nous pouvons affirmer que l'année 2009 est une année record pour les travaux publics, beaucoup d'améliorations ont été effectuées sur les chemins municipaux. Une subvention, sur recommandation de notre député, M. David Whissel, d'une somme de **40 000 \$**, a contribué au paiement des travaux d'amélioration des chemins. Des travaux de réfection ont été effectués sur une partie du chemin du lac Robert de l'ordre de **52 000 \$**, sur le chemin Tamaracouta **79 578 \$**, sur le chemin Riddell **52 217 \$**, ajout de traitement de surface sur le chemin Montée du Pont-Bleu **56 602 \$**, ainsi que sur le chemin Hammond **48 854 \$**. Quant au chemin Scraire, un contrat de réfection majeure, d'une somme de **78 900 \$** a été octroyé et les travaux sont pratiquement terminés. Plus de **89 500 \$** ont été investis, jusqu'à maintenant, pour la réparation et la remise en état de diverses voies de circulation.

Au niveau loisirs et culture, nous sommes en attente de réponses de certaines municipalités environnantes afin d'établir des ententes intermunicipales pour limiter les frais d'inscriptions imposés aux résidents de Mille-Isles.

La deuxième année du rôle triennal d'évaluation, n'entraîne pas d'augmentation majeure des valeurs imposables. La valeur foncière servant à la taxation 2010 s'élève à **212 614 400 \$** en valeur imposable comparativement à **195 599 200 \$** pour l'année 2009. Toutefois, la construction résidentielle demeure un moteur important puisque nous comptons quinze (15) logements créés pour une valeur totale de travaux de **5 440 000 \$**, huit (8) pour garages détachés d'une valeur de **222 000 \$**, un (1) pour bâtiment agricole évalué à **90 000 \$**, dix (10) pour bâtiments accessoires **31 500 \$** et vingt-huit (28) permis d'amélioration d'immeubles existants augurant une augmentation de valeur de **176 850 \$**.

Vos élus amorceront prochainement l'étude et la préparation du budget 2010.

Le Maire,

Yvon Samson
9 novembre 2009